

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 4 décembre 2023

RAPPORT POUR AVIS

POLE COMPETENCES ET ACCOMPAGNEMENT INTERNE

PROPOSITION D'AJUSTEMENT DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'AUDIT

1. Contexte :

La direction de l'audit est rattachée au Pôle Compétences et accompagnement interne (PCAI).

La mission confiée à la direction de l'audit peut être définie comme un **contrôle indépendant et objectif** donnant à la Région, l'assurance sur le degré de maîtrise des projets et des opérations. L'objectif majeur de l'audit recherché par la direction est de maintenir la collectivité dans une démarche d'amélioration continue.

La direction de l'audit a pour missions principales l'audit des fonds européens et des fonds régionaux, de la gestion des risques et la coordination des contrôles des juridictions financières.

Actuellement la Direction de l'Audit est composée de trois services :

- Service d'Audit des Fonds Régionaux et de la Cartographie des Risques - SAF2R,
- Service de l'Audit des Fonds Européens – SAFE : audits des FE
- Service d'Appui aux Auditeurs S2A qui remplit actuellement deux fonctions majeures :
 - Appui aux auditeurs des fonds européens (FE).
 - Coordination et suivi des instances des juridictions financières (JF), notamment la CC et la CRC.

Le départ en retraite du responsable du service d'appui aux auditeurs – S2A, a permis à la direction d'analyser l'ensemble des missions et l'organisations actuelles pour envisager un possible ajustement de l'organigramme.

Les nouveaux modes d'organisation du travail au sein de la Région et dans une logique de renforcer la transversalité, un ajustement de l'organigramme de la Direction de l'Audit est nécessaire par le transfert des missions du Service Appui aux Auditeurs vers les deux autres services de la direction.

2. Objectifs de la Réorganisation :

Les principaux objectifs de cette réorganisation sont :

- **Optimiser les Ressources** : s'assurer que les ressources sont utilisées de manière optimale pour maximiser l'efficacité et la productivité.
- **Améliorer la Cohérence** : Veiller à ce que les missions soient attribuées aux services les plus compétents en la matière pour garantir une exécution de qualité.
- **Assurer la Continuité** : Veiller à la continuité des missions assurées jusqu'alors par le Service Appui aux Auditeurs au sein de la Direction.

3. Méthode de concertation :

Une première réunion d'information en date du 19/09/2023 a permis d'informer les agents du Service Appui aux Auditeurs du projet d'ajustement de l'organisation de la direction suite au départ en retraite du chef de service.

Des entretiens individuels et des échanges de mails avec les agents du service S2A ont eu lieu du 20/09/2023 au 26/10/2023.

Des entretiens collectifs avec les agents concernés et les responsables des deux autres services de la Direction ont eu lieu le 24/10/2023.

Ces réunions ont permis d'échanger sur le transfert des missions en fonction des portefeuilles et habitudes de travail afin d'obtenir une organisation la plus optimale possible.

Une période de transition sera mise en place pour garantir une transition douce et efficace, notamment en termes de transfert de compétences.

4. Proposition d'ajustement organisationnel :

Le Service Appui aux Auditeurs est actuellement composé d'1 responsable de service et 4 gestionnaires.

Ces supports de postes seront affectés à la direction et aux deux autres services.

a/ La cellule de direction

Dans le cadre de l'appui des auditeurs fonds européens auprès du SAFE et pour assurer la poursuite de la mission de coordination des dossiers des Juridictions Financières auprès du SAF2R, il est proposé de transférer un poste de gestionnaire (B2) à la Cellule direction pour renforcer la fluidité et faciliter le travail pour les deux services.

La Cellule de direction sera donc composée d'un poste de directeur (A1.3), d'un poste d'assistante de direction et d'un poste de gestionnaire administratif (B2)

b/Le Service Audit des Fonds Européens

Il est proposé

1- l'intégration de trois postes de gestionnaires administratifs (B2) au sein du service SAFE pour les raisons suivantes :

- **Expertise en audits et gestion des Fonds Européens** : Une centralisation des compétences permettra une meilleure cohérence dans les audits des FE.
- **Efficacité accrue** : Une meilleure coordination des activités réduira les délais et simplifiera les processus.
- **Formation continue** : Un avantage supplémentaire pour renforcer les compétences spécialisées des agents.

2- La transformation d'un poste d'auditeur (A3) en responsable de service adjoint (A2.2). Ce dernier suppléera la responsable de service et participera aux réunions en son absence. Il continuera à suivre des audits.

En ce qui concerne le poste de **responsable de service adjoint (A2.2)**, en vertu des principes de transparence et d'opportunité, un appel à candidature interne à la direction sera mis en place.

En effet, la charge de travail du SAFE ne cesse de croître puisque ce service assure l'audit des fonds européens sur 6 programmes opérationnels.

Pour les deux années à venir 2024-2025, le SAFE sera amené à travailler sur deux période de programmation (2014/2020 et 2021/2027). Chaque campagne annuelle représente une cinquantaine d'audits opération.

De plus, la responsable de service, conformément au protocole du 19 avril 2022 conclu entre la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC) et la Région Hauts-de-France assure le rôle de responsable régionale d'audit (RRA).

Le SAFE sera donc composé d'un poste de responsable de service (A2.1), d'un poste de responsable de service adjoint (A2.2), de 8 postes d'auditeurs (A3), et de 3 postes de gestionnaires administratifs (B2).

c/ Le Service d'Audit des Fonds Régionaux et de la Cartographie des Risques

Le SAF2R prendra en charge la coordination et le suivi des dossiers des Juridictions Financières (Chambre Régionale des Comptes et la Cours des Comptes) pour les raisons suivantes :

- **Concordance méthodologique : le SAF2R partage une méthodologie d'audit similaire à celle des Juridictions Financières.**
- **Vision transversale :** La capacité du SAF2R à avoir une vue d'ensemble favorise une **coordination efficace des contrôles Juridictions Financières.**
- **Prévention des risques :** Le rôle des audits de la Chambre Régionale des Comptes en matière de prévention des risques sera renforcé.

Le SAF2R assume des missions centrales, notamment la réalisation d'audits sur pièce et sur place au sein des structures financées par la Région Hauts-de-France, la gestion de la cartographie des risques institutionnels, et la coordination d'un dispositif régional de maîtrise des risques.

Cette expansion de responsabilités et le transfert d'une partie des missions du service S2A au sein du service SAF2R, résultant du redéploiement des activités au sein de la Direction de l'Audit amènent à renforcer l'équipe de ce service.

Pour répondre à cette demande, il est proposé de réaffecter le poste actuel du responsable de service du Service Appui aux Auditeurs (A2.1) en un poste d'auditeur des fonds régionaux (A3).

Le SAF2R sera donc composé d'un poste de responsable de service (A2.1) et de 7 postes d'Auditeurs (A3).

DIRECTION DE L'AUDIT

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT 20/03/2023

Supports postes permanents : 24

1 Directeur/trice (A)

1 Assistante de direction (B)

SERVICE AUDIT FONDS EUROPEENS

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

9 Auditeurs (A)

SERVICE AUDIT FONDS REGIONAUX ET RISQUES

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

6 Auditeurs (A)

SERVICE APPUI AUX AUDITEURS

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

4 Gestionnaires administratifs (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

DIRECTION DE L'AUDIT

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST 04/12/2023

Supports postes permanents : 24

1 Directeur/trice (A)

1 Assistante de direction (B)

1 Gestionnaires administratifs (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

SERVICE AUDIT FONDS EUROPEENS

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint(A)
(Manager intermédiaire)

8 Auditeurs (A)

3 Gestionnaires administratifs (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

SERVICE AUDIT FONDS REGIONAUX ET RISQUES

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

7 Auditeurs (A)